

Les élèves routiers à l'école de la police

Appréhender sereinement les contrôles sur route effectués par les forces de police, tel a été pour leurs élèves, l'objectif visé par le groupe de professeurs enseignants dans la section des conducteurs routiers du lycée des métiers Eiffel.

Olivier Pallez, proviseur du lycée des métiers Eiffel, soutient ce type d'initiative qui permet de développer une pédagogie par le concret, dans laquelle l'élève est acteur de sa formation.



Subir un contrôle de police reste pour le conducteur routier une situation qu'il peut rencontrer régulièrement au cours de ces missions de transports. Afin d'appréhender sereinement ces contrôles, dans le cadre d'un projet professionnel, les élèves conducteurs routiers du lycée des Métiers Eiffel, se sont rendus sur le site du poste de commandement de l'autoroute A31. Là, aux côtés des policiers de la CRS autoroutière lorraine, ils ont participé à une opération de contrôles menée sur une quarantaine de véhicules de transports de marchandises circulant sur l'autoroute A 31.

Le projet placé sous couvert de Mme Thiebert-Rémy, Provisseur adjoint a été encadré par trois professeurs : André Halté, qui enseigne la technologie des transports et qui pilotait le projet, Isabelle Zimmer professeur de V.S.P. et J.Claude Reuter, enseignant. Tout le groupe fut

accueilli sur les lieux par le commandant Lagarde et le brigadier Major Priester ainsi que Nicolas Wartenberg contrôleur terrestre des transports appartenant aux services de la direction régional de l'équipement de Lorraine.

Explosifs

Les élèves ont assisté durant plusieurs heures à des contrôles approfondis de véhicules de toutes nationalités, français, bulgares, italiens, allemands, hongrois, espagnols et transportant des marchandises de natures diverses et variées. Un équipage de conducteurs était même spécialisé dans le transport d'armement, explosifs et munitions pour l'armée française. Le dialogue avec ces deux conducteurs fut très riche en enseignements. Toutes les vérifications portaient sur l'équipement des véhicules, les documents de bord qui accompagnent chaque transport et

surtout sur l'ensemble des activités du conducteur tels que temps de repos et de conduite maximums. Grande fut la surprise des élèves de s'apercevoir que, grâce à l'informatique, un mois complet des activités d'un conducteur routier peut être retracé en une minute sur un écran d'ordinateur et cela, même sur un parking d'autoroute. Toute infraction, si minime soit-elle peut alors être retrouvée. Au cours de telle action on peut se rendre compte que certaines de ces infractions sont particulièrement dangereuses et mettent en jeu la sécurité des usagers de la route. Les élèves ont pris conscience que ces contrôles sont réalisés pour y mettre fin.

Un ancien

Le moment phare de la journée a été lorsqu'un élève formé dans la section des conducteurs routiers du lycée l'année dernière arriva sur le lieu du

contrôle au volant de son « 40 tonnes ». Après quelques salutations rapides de ses anciens camarades, il dut obtempérer et montrer l'ensemble des documents de sa pochette de bord. Après vérifications approfondies il a pu repartir sans être verbalisé. L'enseignement qu'il a reçu au cours des deux années de formation dans la section Conduite et Services dans le Transport Routier (C.S.T.R.) a porté ses fruits et l'honneur du lycée fut préservé. Gageons qu'une telle action, complétée par un dialogue particulièrement riche entre les élèves et la police, a permis de faire naître chez les futurs conducteurs un esprit de coopération avec l'autorité et un sens encore plus approfondi du respect de la réglementation. Par ailleurs, l'acquisition de connaissances et de savoirs faire, non négligeables pour l'exercice de leur future profession, est certaine.